



LA MAISON DAHLIA



LE HAVRE
Ville Amie des Aînés depuis 01-2014

Le Havre (76)

Fiche publiée le 21/12/2017

OBJECTIFS

Faciliter la mise en œuvre d'un projet d'adaptation de logement seniors à la perte d'autonomie.

PRATIQUE

Réunir un comité technique pluri partenarial pour les décisions techniques de la mise en œuvre. Sélectionner un lieu pour le projet. Faire intervenir une ergothérapeute pour apporter son expertise et participer aux formations diverses. Créer un poste d'animatrice. Développer des partenariats.

CONTEXTE ET MISE EN OEUVRE

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement gérontologique, le CCAS du Havre a mis en place en 2011 le dispositif SHERPA (Service Havrais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées) : il permet aux personnes âgées en perte d'autonomie rencontrant des difficultés de maintien à domicile de bénéficier d'un bilan gratuit réalisé par un ergothérapeute et d'un accompagnement social réalisé par une coordinatrice gérontologique pour les recherches de financement, et ce afin de garantir la réalisation du projet d'aménagement. Depuis sa création, le dispositif SHERPA a permis à plus de 460 personnes d'être conseillées et accompagnées dans leur projet d'aménagement de logement. Cependant, le dispositif intervient souvent tardivement auprès de personnes âgées souffrant de grande dépendance. Or, au regard de la charge parfois lourde des travaux à réaliser, il est important d'offrir un service préventif afin que l'adaptation du logement soit un levier pertinent du maintien à domicile. Ainsi, dans le cadre du plan d'actions « bien vieillir, vivre ensemble » validé par la municipalité en 2012 et de l'axe 4 du projet social de la Ville, le projet de réalisation d'un appartement/maison pédagogique a été retenu. **En 2012, un comité technique pluri partenarial a été installé par l'adjointe au Maire en charge des personnes âgées et de l'action sociale. Celui-ci valide les orientations techniques du projet.** Il réunit, autour de la Ville (DDCS, affaires juridiques, direction



des bâtiments), les représentants d'Estuaire de la Seine, de la CODAH, de la CAPEB, de REUNICA. Ce comité a pour fonction de valider les orientations techniques du projet. Le lieu retenu pour ce projet a été sélectionné par le CCAS sur proposition du bailleur social à Aplemont dans un quartier à forte densité de personnes âgées. Le choix s'est porté sur un pavillon à étage avec jardin, qui permet de travailler sur les difficultés liées à l'accessibilité extérieure et à la problématique des escaliers.

UN PROJET NOVATEUR

La Maison DAHLIA est une initiative innovante sur plusieurs points :

- o La maison DAHLIA est la **démonstration d'un habitat adapté dans un lieu contraint** : il ne s'agit pas d'un showroom mais de la réhabilitation d'un habitat ancien avec ses contraintes de bâti et d'espace.
- o Le projet a également été pensé pour être un **réel outil d'aide à la décision pour les seniors dans leur projet d'adaptation de logement individuel**. Les aménagements sont pragmatiques et facilement transposables dans un domicile « classique ». Il a également été tenu compte du coût des solutions proposées afin qu'elles soient en adéquation avec un projet porté par une personne âgée, et ce en terme de coût et de facilité d'installation. Les partenariats avec les acteurs de la domotique permettront cependant de garantir une veille sur les aménagements innovants et technologiques.

o Le projet est le fruit d'une **collaboration étroite entre les acteurs du secteur social et médico-social et les professionnels de l'habitat** : il a été construit en tenant compte à la fois des observations sociales et des données techniques et il permet, en cela le développement d'une culture gérontologique dans les métiers de l'artisanat et de l'habitat.



LES OBJECTIFS

La Maison DAHLIA est un lieu de démonstrations, de sensibilisation et de formation destiné aux personnes âgées, à leur famille et aux professionnels.

- **C'est un espace d'accueil, d'information et de prévention consacré à l'accessibilité et l'adaptation du logement seniors.**

Le premier objectif de la maison DAHLIA est de permettre aux personnes âgées de se projeter dans un projet d'adaptation de leur logement grâce à l'exposition d'un environnement simple, peu médicalisé, astucieux et dont les aménagements exposés sont peu coûteux ou pouvant être envisagés dans le cadre d'un dossier de cofinancement. **Des visites guidées** sont organisées dans le cadre du dispositif SHERPA en amont d'un projet d'aménagement ou après les préconisations posées par l'ergothérapeute afin de faciliter les tests de matériels et guider la réalisation des devis d'aménagement. **Le parcours de démonstration** est organisé en présence de l'animatrice de la maison. Les personnes non suivies dans le cadre du dispositif SHERPA peuvent se voir proposer un accompagnement individualisé à leur domicile si elles souhaitent se lancer dans un projet d'adaptation de leur logement.

Un **planning de manifestations mensuelles régulières** est également proposé au public senior afin de contribuer à l'attractivité du lieu. Le programme proposé se présente comme suit : « Jeudis de la prévention » (conférences et ateliers permettant de conserver santé et bien-être et prévenir les aléas du quotidien) ; « Mardis de l'habitat seniors » (conférences et ateliers pour avoir les clés d'un logement facile à vivre) et « Vendredis de l'accessibilité et de la domotique » (rencontres individuelles ou en groupe pour tester du matériel innovant pouvant compenser les fragilités de l'âge). Ces temps d'informations et d'échange sont gratuits, ouverts à tous et accessibles sur inscription en fonction des places disponibles.

- **C'est également un lieu de formation et de sensibilisation des professionnels du maintien à domicile des personnes âgées.**

Le CCAS du Havre s'est rapproché des organismes proposant actuellement sur l'agglomération havraise des formations dans le secteur social/ médico-social / sanitaire afin d'intégrer au sein de la maison DAHLIA des modules de formation ou d'information pour sensibiliser les professionnels de terrain sur la problématique de l'adaptation des logements seniors.

- **C'est enfin un espace de démonstration ouvert aux artisans du bâtiment.**

La Maison DAHLIA contribue au développement de compétences techniques des artisans en développant en son sein des formations portant sur les problématiques de l'accessibilité des logements et ce grâce à un partenariat très actif avec la CAPEB et le CREFAB. Le CCAS souhaite également que la maison DAHLIA puisse prendre une part active dans le développement des living Lab ou toute initiative locale permettant de rendre l'usager acteur des choix de produits proposés pour compenser la perte d'autonomie à domicile.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DAHLIA

Le service « Accompagnement gérontologique » du CCAS du Havre assure le fonctionnement de la maison DAHLIA. **L'ergothérapeute SHERPA** a pour mission : d'apporter son expertise lors des réunions d'information proposées aux seniors en fonction de la thématique choisie ; de participer aux formations destinées aux intervenants du service à la personne

en fonction des cahiers de charge émis par les centres de formation; de participer à la formation Handibât; de développer des partenariats, notamment avec les professionnels du soin, les artisans ainsi que les prestataires de matériel médical.

L'animatrice de la Maison DAHLIA a pour rôle quant à elle de : participer à l'élaboration du planning des animations en lien avec la coordinatrice SHERPA et le responsable du service ; gérer le planning des occupations du lieu (visites SHERPA, formations, ateliers de prévention CCAS, animations seniors) et procéder aux inscriptions des participants au programme d'animation ; recevoir les groupes et assurer un accueil dynamique et chaleureux ; animer les portes ouvertes et faciliter la visite du lieu à l'aide de l'application de réalité amplifiée ; développer le partenariat de quartier en lien avec les structures municipales et associations présentes en proximité de la Maison DAHLIA et contrôler également le renouvellement des conventions éventuelles qui pourront être conclues avec les partenaires bénéficiant du lieu pédagogique.

LES PARTENAIRES

La Maison DAHLIA est un projet multi partenarial avec des partenaires financiers institutionnels (LOGEO (bailleur social), la CARSAT Normandie, le

Département de Seine Maritime, REUNICA, la mobilisation d'une réserve parlementaire), **du mécénat d'entreprise pour le matériel** (ThyssenKrupp Encasa, IDHRA, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et Syndicat National du Pompage du Béton (SNPB)) **ainsi que des contributeurs industriels** (Legrand, INTERVOX, Planet wattohm, Lapeyre).

Un partenariat avec la Maison Domotique d'Application Pédagogique (MDAP) d'Alençon est à l'étude. Il sera basé sur deux axes : permettre l'apport dans la maison DAHLIA de nouvelles technologies « labellisées » par la MDAP et participer au living Lab. Le public pris en charge à domicile dans le cadre de SHERPA pourrait ainsi être sollicité pour tester des matériels innovants dans leur vie quotidienne afin d'analyser leur réel impact sur la compensation de la dépendance. Le CCAS du Havre travaille également avec le CREFAB (Centre Régional de formation pour l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics) afin de réaliser au sein de la maison une formation sur « la mise en œuvre de solutions pertinentes, adaptées et confortables pour le maintien à domicile des personnes » en faveur des artisans locaux qui s'inscrivent dans la démarche du Label Handibât. Cette formation est prévue au premier semestre 2017.



OUTILS DE COMMUNICATION

Le CCAS a souhaité réaliser des outils de communication originaux, interactifs et « connectés » afin de rendre le lieu attractif. **Le premier support est un film promotionnel qui a plusieurs objectifs** : expliquer l'importance que revêt la question de l'adaptation d'un logement et ce dès les premières difficultés liées à l'âge et susciter plus aisément le questionnement ; faciliter la prise de décision en montrant un environnement moderne, pratique et adapté et enfin, amener un éclairage particulier sur la Maison DAHLIA et susciter l'intérêt du lieu pour en pousser la porte.

Cet outil pédagogique est indispensable pour amener un public de retraités à s'interroger sur les conséquences prévisibles de leur vieillesse et les amener à anticiper les premières faiblesses de l'âge. **Le second outil créé permet de proposer une visite virtuelle et interactif de la Maison DAHLIA.** En ef-

fet, l'application de réalité augmentée marque dans chaque pièce les points de vigilance, le matériel et aménagement choisis dans le lieu pour pallier les risques potentiels avec, ici l'avis donné par l'ergothérapeute. L'outil indique également le coût des aménagements choisis et les lieux possibles d'achat.

EVALUATION

Plusieurs indicateurs peuvent être retenus pour mesurer la pertinence du lieu comme le nombre de visites individuelles guidées, le nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées auprès des personnes âgées et de leurs familles et le nombre de personnes présentes, les résultats des questionnaires de satisfaction remplis lors de ces actions collectives, le nombre de formations dispensées à l'attention des professionnels du maintien à domicile et le nombre de professionnels présents ainsi que le nombre de formation Handibât dispensées.



Pour plus d'informations :

02.35.44.97.28 – lamaisondahlia@lehavre.fr



APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme au Havre, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com